

Aujourd'hui, l'Inrap est gravement menacé par **La délocalisation du siège de l'établissement**, décision arbitraire et unilatérale, prise sans aucune consultation ni concertation. Sous prétexte d'une compensation qui s'exercerait face à la réforme de la carte militaire, le gouvernement est prêt à désorganiser le dispositif opérationnel de l'archéologie préventif en s'attaquant à sa tête. Ce sont 6 années de construction et de développement des compétences qui seront mises à bas, car les agents ne suivront pas !

C'est toute l'archéologie nationale qui serait destabilisée, et par conséquent, l'activité économique liée à l'aménagement du territoire qui serait gravement perturbée.

Mais c'est également l'activité scientifique : l'Inrap serait la seule institution d'archéologie d'envergure nationale dont le siège ne serait pas à Paris. Cela le placerait dans un isolement très préjudiciable à son développement et aux échanges avec les institutions françaises, internationales et plus précisément européennes.

L'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Établissement public national de recherche, il réalise l'essentiel des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec des aménageurs privés et publics : soit près de 2500 chantiers en France métropolitaine et dans les Dom.

L'Inrap emploie 2 000 personnes réparties sur toute la France, avec 8 centres administratifs régionaux, plus de 50 centres archéologiques dans toutes les régions, et un siège à Paris rassemblant 130 personnes.

C'est dire à quel point cet institut est déjà amplement déconcentré !

Institut national de recherches archéologiques préventives

Sauvons
L'Inrap!

Le service public de l'archéologie est en danger !



INFORMEZ-VOUS :
<http://archoendanger.canalblog.com/>

SIGNEZ LA PÉTITION :
<http://www.lapetition.com/sign1.cfm?numero=1911>



Nous fouillons, c'est votre histoire !

Chaque année, ce sont 2 500 chantiers de fouilles archéologiques qui mettent au jour les traces et les vestiges de tous ceux qui nous ont précédé sur notre territoire : les hommes préhistoriques, les Gaulois, les Romains, les bâtisseurs de cathédrale, les ouvriers de la révolution industrielle comme les poilus de la Grande Guerre.

Chaque année, ce sont 2 000 archéologues qui interviennent, à la demande du ministère de la Culture, lorsque des travaux d'aménagement du territoire menacent ces vestiges précieux et inédits. Pour cela, depuis 2002, la loi a créé l'Institut national de recherches archéologiques préventive.

Aujourd'hui, l'Inrap est gravement menacé par
Un manque de moyens et une logique de plafond d'emplois.
Faute d'effectifs suffisants pour satisfaire à toutes les opérations de recherche à mener dans des calendriers serrés, l'Inrap doit souvent différer ses interventions. Alors que l'Inrap pourrait, comme l'autorise la loi aux établissements administratifs (tels que le Louvre, Versailles, etc.) employer des CDD pour répondre au surcroît de travail, le ministère du Budget s'y oppose.

Aujourd'hui, l'Inrap est gravement menacé par
Un projet d'amendement sur le délai d'exécution des fouilles qui serait fixé à six mois.
Le manque de moyens accordés à l'établissement, entraîne des délais de réalisation des opérations archéologiques de plus en plus longs.
Cet amendement autorise ni plus ni moins que la destruction de notre patrimoine national.



L'Inrap est un établissement de recherche unique au monde, constitué de chercheurs dont l'expérience et les compétences sont reconnues et souvent recherchées par la communauté scientifique internationale. Les chercheurs de l'Inrap contribuent à la connaissance du territoire national (son histoire humaine, son histoire territoriale, son histoire climatique) en sauvegardant, en étudiant et en restituant à tous les résultats de ces recherches inédites.

Aujourd'hui, l'Inrap est gravement menacé par
Un budget qui n'est pas à la hauteur de ses missions.
Il faut savoir que l'Inrap s'autofinance à 61% grâce à la facturation des fouilles et à 29% grâce à la redevance d'archéologie préventive perçue par l'État sur les permis de construire et les chantiers de travaux publics. Or, cette redevance tardant à rentrer dans les caisses de l'État, l'Inrap doit fonctionner chaque année avec 1/4 de son budget en moins.

Aujourd'hui, l'Inrap est gravement menacé par
La pression faite sur les services de l'Etat de favoriser les services privés d'archéologie.
Le conseil de modernisation des politiques publiques pousse à une archéologie considérée comme une purge à vestiges ou la productivité remplace la restitution au grand public et à la communauté scientifique des résultats et analyses archéologiques. S'y ajoute un projet de création de filiales spécialisées, ce qui concourt à diviser des équipes travaillant jusqu'à présent dans la complémentarité nécessaire pour mener à bien les projets de recherche.

Soutenez la recherche archéologique en nous rejoignant sur www.lapetition.com/sign1.cfm?numero=1911 **Sauvons l'archéologie !**